

N/REF : 5/03/2025 14H53 C:000053 I:02682
V/REF : AC/C14255
V/Email reçu le Mercredi 05/03/2025 à 14H53

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. ROS
IMMEUBLE : RES.LA ROSAIS -ROS
1 A 8, RUE DU LION D OR
.
35132 VEZIN LE COQUET

Rennes, le 28 Mars 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005-Lot9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 2-6 OR - PASS CHANTIER
SOUS SOL
MOTIF : FUITE EN SOUS SOL, QUATRE POINTS DE FUITE EN GOUTTE A GOUTTE

Donneur d'ordre : Mme A. CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 07/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
FUITE VISIBLE EN SOUS SOL FLAQUE D'EAU A DIFÉRENTS ENDROITS
CONTRÔLE DES COMPTEUR ÉTAGE SUPÉRIEUR RDC IMMEUBLE 6 4 ET 2
AUCUN MOUVEMENT OBSERVÉ SUR LES COMPTEURS
ABSENCE DE TOUS LES LOCATAIRES
PRÉVOIR RECHERCHE DE FUITE IMMEUBLE 8,6 ET 4 RDC
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : AT LGESTION Email envoyé le 10/03/25 à 11H26 Mme A. CASAERT

1003 : BONJOUR, MERCI DE NOUS COMMUNIQUER LES COORDONÉES DES LOGEMENTS
DU RDV DES IMMEUBLES 8,6 ET 4. DANS L'ATTENTE. CORDIALEMENT,

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL013-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PC	1	100,00	100,00
	TOTAL H.T.			100,00
	T.V.A. a 10,00%			10,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			110,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre reglement au 30 Avril 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.